



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

DELEGATION CENTRALE UES MGEN

7Square Max Hymans 75015 Paris

Tel Fax : 09 51 60 46 65 cfdtmgen@infonie.fr

http://www.cfdt_mgen.org/

Compte rendu du CE MGEN ASS de Décembre 2014 **La CFDT revendique et vous informe**

Communications du président

Il s'agit de la dernière présidence de CE pour Thierry BARBON qui quitte la MGEN le 1^{er} février 2015.

A partir de janvier il est remplacé par Sandrine SEGOVIA KUENY nouvelle Directrice Générale Adjointe pour les établissements.

CAIRE VAL EHPAD

La situation se dégrade encore à Caire Val et les élus CFDT demandent que la mission de Valérie ESTOURNES débute enfin car la situation devient explosive.

La CFDT avait souhaité cette mission pour répondre aux problèmes relationnels qui existent dans l'établissement.

Il est vrai que le fonctionnement est meilleur en présence d'un projet, mais aujourd'hui la CFDT a beaucoup de mal à trouver la cohérence globale de l'établissement et considère que la discrimination syndicale est caractérisée.

L'Employeur accuse réception du message et fera une analyse de cette urgence. L'assistance n'a jamais été remise en question sur Caire Val qui doit être accompagné dans la construction de son projet d'établissement. Il revient à la directrice de dire si elle accepte cette mission.

DESIGNATION DES CHSCT

Les directions ont reçu une procédure pour les accompagner dans ces nouvelles dispositions de mise en place des CHSCT dont les membres sont dorénavant nommés par les DP et les élus CE. Les élus demandent que ce document leur soit communiqué afin d'avoir le même niveau d'information.

Centre de santé mentale et centre de réadaptation à BORDEAUX

Un centre de réadaptation est ouvert à BORDEAUX depuis septembre 2014 en partenariat avec la MGEN. Dans le cadre du réseau PAS du personnel du CSM de BORDEAUX est mis à sa disposition. Sans que ce sujet ne soit passé dans aucune des instances Pourquoi ?

Hôpital manager et OSIRIS

HM est en phase d'expérimentation sur 3 établissements : au CSM de Lille et à Rueil cela fonctionne mais pas à La Ménaudière ce qui peut remettre en question son expérimentation sur L'Arbizon.

Un projet NPT « Nouveau Poste de Travail » permettra de passer aux versions seven et office 2010. Un environnement qui représente pour Action Sanitaire et Sociale 1800 postes informatiques à changer ou mettre à niveau.

A la Verrière, lors de la construction du nouvel établissement, OSIRIS serait abandonné.

Les élus demandent que leur soit fait un point d'information sur les projets informatiques dans les établissements de MGEN ASS en lien avec le travail effectué par Christian CHABOUD, responsable du Système d'information qui a pour mission la transformation de la fonction Système d'information : S.I.

Il doit élaborer les principes structurants et déterminer la cible à atteindre en identifiant puis organisant les chantiers à conduire d'ici à la fin de l'année.

Définir les services d'équipement d'exploitation et de support nécessaires à une utilisation optimale des outils informatiques par les métiers.

Assurer le maintien en condition opérationnelle des Systèmes d'information.

Commission formation Emploi

Dans son compte rendu la présidente de la commission Paulette GAMAIN

Demande à la MGEN :

- D'avoir plus de visibilité sur la masse salariale et le nombre de salariés de chaque établissement.
- D'avoir un focus sur les salariés qui n'ont pas eu de formation depuis 5 ans en rapport avec l'accord signé.
- Des explications quant à des coûts pédagogiques qui pour une même formation peuvent varier dans une échelle de 1 à 5.
- Les raisons qui font que l'écart entre le prévisionnel et le réalisé soit aussi important.
- Les membres de la commission constatent que le e-learning, qui peut avoir des avantages en terme de nombre de personnes formées et coût de formation peut aussi présenter certains inconvénients:

Vis à vis des personnels qui n'utilisent pas souvent ou pas l'outil informatique

Trop souvent il n'y a pas de lieu ni d'outil dédiés à cette formation qui doit s'effectuer sur le lieu de travail, salle de soin par exemple, sans être spécifiquement dégagé de son activité.

L'Employeur entend cette réflexion et souhaite y apporter une réponse adaptée. D'autre part il est tout à fait d'accord avec les élus pour dire que la e-formation doit être complétée par du présentiel.

- Les membres de la commission émettent le vœu que les budgets ainsi libérés permettent d'envisager plus de formations diplômantes.

***En conclusion les deux axes principaux qui se dégagent sont:
Des documents plus précis permettant une analyse (la masse salariale, les effectifs et le nombre de salariés, par secteur d'activité et par établissement).
La mise en place d'une politique stratégique concernant les nouvelles technologies informatiques.***

Présentation de l'audit FORGECO : par Michel BOUËTTET (auditeur et formateur en restauration)

Cet audit a été effectué, en matière de restauration, dans les établissements de MGEN ASS autogérés pour cette activité.

La mission était de savoir comment aller au delà en termes de qualités sur les établissements autogérés.

Dans tous les établissements audités les résultats doivent être communiqués aux instances du personnel locales.

La CFDT fait remarquer que la présentation de cet audit en Mars 2013 prévoyait de terminer par les 3 établissements dont la restauration est sous traitée et demande quand cela se fera.

La MGEN ne prévoit plus cette phase.

Ce en quoi elle est désapprouvée par la CFDT qui demande que la seconde phase ait bien lieu, compte tenu des constats rapportés en particulier de l'établissement du Royans.

Michel BOUËTTET informe qu'il reste à auditer l'établissement de Rueil Malmaison en janvier. Il tient à préciser qu'il a été bien reçu ce qui a permis l'efficacité de cette étude.

Aujourd'hui chaque établissement peut s'attendre à être vérifié tous les 3 ans car les contrôles par la DDPP se sont intensifiés.

Des toques vertes orange et rouge ont été attribuées suivant le code couleur du code de la route.

Pour l'ensemble

- En hygiène : 4 vertes 7 orange et 2 toques rouges
- Pour le fonctionnement 1 seule toque verte et 12 orange pas de rouge

Les thèmes abordés étaient :

- Faire en sorte que les salariés ne travaillent pas par habitude.
- Le développement durable doit être une préoccupation.
- Comment doit se faire dans le contexte d'aujourd'hui une restauration raisonnée.
- Prendre conscience du soin à apporter à la présentation des structures modifiées.
- Cuisiner plus de produits frais et faits maison car aujourd'hui il y en a trop peu et c'est dommage car c'est moins cher.
- Réfléchir à remettre les petits déjeuners sous la responsabilité des ASH.
- Avoir en tête que chaque geste engage la responsabilité civile de son auteur.
- La politique culinaire vis à vis des choix religieux.
- Faire attention à l'usure de certains professionnels.
- L'importance d'avoir des plans menu.
- Avoir une vraie prise de conscience pour améliorer sur tous les plans.

Pour la CFDT La direction des établissements pourrait impulser des actions collectives qui répondent aux préconisations, un club de chefs, la création de plans menus.

Pour 2015 en COMET aucun moyen ne sera déployé pour faire des audits comme celui de FORGECO.

Le ROYANS

La CFDT revient sur les incidences de l'externalisation en particulier sur l'établissement du ROYANS qui accueille des enfants et jeunes adultes handicapés qui n'ont pour la plupart pas la possibilité de se manifester.

- 240 000 euros d'économies annoncées : Par quel biais ? Il faut attendre les régularisations avant d'avancer un chiffre définitif.
- Quand on regarde le schéma social : 5 départs
Yves, Christine, Odette, Chantal, 3 inaptitudes, 1 retraite et 1 démission
- Les courbes de poids fluctuent à la hausse ou à la baisse ce qui est aussi inquiétant dans un sens que dans l'autre.
- Le cahier des charges du bio nettoyage n'est pas respecté cela se voit sur les fiches de traçabilité par exemple pour le nettoyage des vitres.
- Pourtant aucune pénalité n'est mise en œuvre aujourd'hui.
- Grammages : Des balances non professionnelles sont mises en place par Elior pour compenser la panne du matériel qui n'a pas été remplacé immédiatement par la MGEN.

La CFDT demande qu'un bilan qualitatif et financier soit fait sur les externalisations déjà effectives dans 3 établissements.

Rejoindre la CFDT c'est un choix mais aussi des actes
Pour revendiquer et défendre vos idées
<http://www.cfdt-mgen.org/>

Pour tous renseignements : votre Délégué Syndical local : Ou contacter la Délégation Centrale:

Alain CHARRAS, Délégué central UES MGEN, 06 07 47 69 22

Gilles FOUACHE, Délégué Central MGEN Action Sanitaire et Sociale, 06 99 16 16 37

Bruno DALBY Délégué central cadre MGEN Action Sanitaire et Sociale 05 55 51 40 30